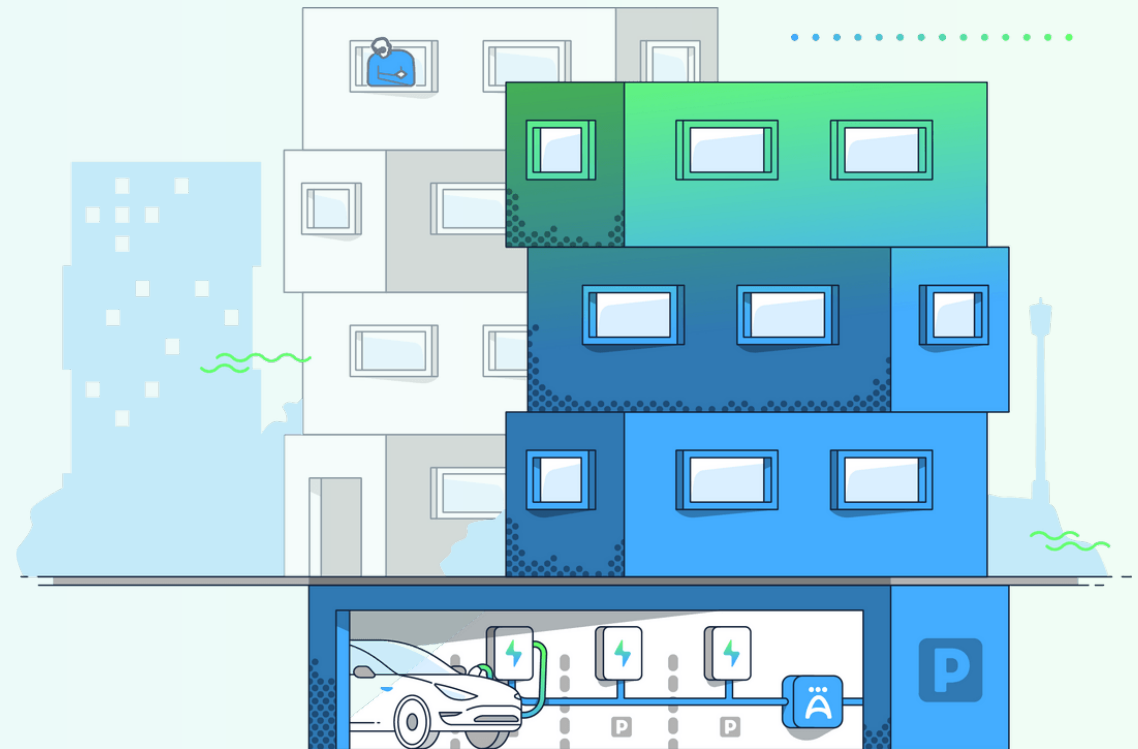




Roulez 100 km pour moins de 2,5 euros :

AMPERUS lance son offre de recharge d'électricité et s'associe à LOGIVOLT pour une installation sans frais pour les copropriétés



La voiture électrique sera incontournable dans les villes durables de demain. Elle représente déjà l'un des leviers importants de la prochaine décennie pour améliorer le bien-être en ville, réduire la pollution et participer à la transition énergétique avec des moyens de mobilité moins carbonés. Les Français sont d'ailleurs prêts à ce changement : les véhicules électriques et hybrides représentent plus de 40 % des intentions d'achat d'ici fin 2023 ([source : Etude Deloitte « 2023 Global Automotive Consumer Study »](#)).

Reste un défi de taille, relevé par l'agence internationale de l'énergie (AIE) : démocratiser l'accès aux infrastructures de recharge, afin de permettre au secteur de continuer sa marche en avant. Un challenge d'autant plus complexe qu'il doit inclure une réelle prise en compte de la flambée des prix de l'énergie.

« Le choix de passer à l'électrique repose sur une conviction forte des Français de la nécessité de changer leurs habitudes pour être acteur de la transition énergétique. Il ne faut pas que ce mouvement soit freiné par un coût démesuré de l'électricité de la recharge. C'est pourquoi nous avons construit l'offre la plus économique adaptée à la copropriété », souligne Louis Duperry, Président d'AMPERUS.

Dans ce contexte, AMPERUS lance son service de recharge pour voiture électrique qui garantit le prix de l'électricité à prix coutant pour les particuliers en copropriété.

Référencée par **LOGIVOLT**, la solution de financement dédiée aux infrastructures de recharge, et par **ADVENIR**, le programme de soutien à la mobilité piloté par l'AVERE France, l'offre d'AMPERUS est **sans frais pour la copropriété**.



Nous sommes ravis de compter la société AMPERUS parmi les acteurs référencés à notre dispositif de financement qui a pour vocation de faciliter l'équipement en bornes de recharge au sein des copropriétés. Pouvoir compter sur de nouveaux acteurs tels qu'AMPERUS permet d'élargir le déploiement de notre offre et d'accélérer la transition vers une mobilité propre »

Pierre Eymard,
Directeur Général de LOGIVOLT

Concrètement, comment cela fonctionne ?

Le projet de pré-équipement est voté en Assemblée Générale pour créer une installation électrique dédiée au service de recharge de voiture.

Avec de vrais avantages :

- Ce dispositif n'impacte pas l'installation électrique existante des parties communes ;
- L'ensemble des travaux est pris en charge par les partenaires d'AMPERUS sans frais pour la copropriété ;
- La propriété de l'installation revient *in fine* à la copropriété.

Un système attractif pour tous les particuliers

Profiter de ce dispositif est particulièrement facile. Les résidents doivent simplement s'équiper d'une borne individuelle et souscrire un abonnement au service de recharge avec le choix d'un tarif d'électricité en fonction de leur usage. Parce que leurs préoccupations sont aussi celles d'AMPERUS, les abonnés peuvent ainsi choisir l'option de "recharge pilotée avec bouclier tarifaire" qui leur garantit un tarif protégé pendant 8 heures.

L'installation électrique dédiée peut être réalisée dès maintenant pour la copropriété. Chaque habitant est libre de poser à tout moment, en fonction de ses besoins, sa borne de recharge individuelle sur sa place de parking.

Les (grands) petits plus

- ▶ Une approche pragmatique et innovante développée dans l'intérêt des consommateurs ;
- ▶ L'expertise dans la mise en œuvre de services doublée d'une solide expérience du monde de l'énergie ;
- ▶ Zéro démarche à faire : AMPERUS s'occupe de tout, sans qu'il y ait de frais à avancer ;
- ▶ Une installation de qualité validée par des tiers de confiance (certification Etudes et Conception IRVE, certification Installation et Maintenance IRVE, attestation de conformité Consuel) ;
- ▶ Un service fiable et fonctionnel : borne sécurisée par une carte individuelle, alerte et suspension des services en cas de perte ou de vol, monitoring de la borne 24h/24 et 7j/7, diagnostic de panne à distance, intervention d'un technicien sous 24h si nécessaire, paiement en 3 fois sans frais pour l'achat de la borne...



À propos de AMPERUS

AMPERUS est une société fondée par des anciens de Direct Energie. Elle est présidée par Louis Duperry, qui a occupé auparavant plusieurs postes à responsabilité dans les télécoms (Neuf Cegetel, SFR) et dans l'énergie (Direct Energie, Total). En fondant AMPERUS, il nourrit l'ambition de porter des services de recharge innovants dans l'intérêt des copropriétaires résidant dans les 240 000 immeubles avec parking en France.



À propos de LOGIVOLT

LOGIVOLT est née d'une volonté forte d'accélérer la transition écologique par son engagement en faveur d'une mobilité décarbonée et dépolluée. En proposant des solutions de financement innovantes, LOGIVOLT veut permettre à tous les Français ayant accès à un parking résidentiel collectif de s'équiper d'une borne de recharge de véhicule électrique.

LOGIVOLT finance l'infrastructure électrique nécessaire aux bornes de recharge de véhicules dans les parkings d'immeubles, sans reste à charge pour la copropriété ou le bailleur, permettant de proposer une solution « ready to plug » aux résidents s'équipant d'un véhicule électrique, et s'appuie sur ses partenaires opérateurs référencés pour l'installation et le suivi de bout en bout. LOGIVOLT est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts.



Pour en savoir plus

www.amperus.fr

